

"Louange à Dieu ;

Prière et salut soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons ;

Mesdames, Messieurs ;

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, à l'ouverture des travaux du cinquième Congrès de l'Ordre national des Ingénieurs Géomètres Topographes, qui se tient à l'heure où votre instance fête le dixième anniversaire de sa création. A cet égard, Nous nous félicitons des étapes importantes que votre Ordre a franchies dans la consolidation et la promotion de la profession d'ingénieur géomètre topographe. Nous saluons plus particulièrement l'action qui a été menée afin de mettre au point des mécanismes organisationnels pour le bon fonctionnement de cette structure. Nous nous réjouissons aussi de l'approche de partenariat fructueux et ouvert qui a été adoptée à l'égard des différents secteurs administratifs, des acteurs de développement, des associations et autres corporations professionnelles.

Nous nous félicitons, par ailleurs, des efforts sincères déployés par votre Ordre, et qui lui ont valu, suite à son adhésion à la Fédération internationale des Géomètres, d'organiser en 2003 le Congrès régional de cet organisme, et d'en gagner l'estime et la confiance. Tant et si bien que la Fédération a porté son choix sur la ville de Marrakech pour y tenir son Congrès international prévu en 2011.

Mesdames, Messieurs,

Depuis la création de votre Ordre en 1998, Notre auguste Père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, lui a toujours accordé une attention particulière, en reconnaissance de sa contribution efficiente au développement socio-économique de notre pays. Cette bienveillante sollicitude s'est traduite par le message Royal que Feu Sa Majesté a bien voulu vous adresser à l'occasion de la tenue de votre premier Congrès, et dont vous avez fait, d'ailleurs, un cadre de référence dans votre travail quotidien d'organisation et de régulation de votre profession.

C'est pourquoi Nous n'avons cessé d'entourer votre profession de toute Notre sollicitude, suivant de près l'action que vous menez inlassablement dans ce domaine, et ayant en vue le rôle majeur qu'il revient à l'ingénieur topographe d'assumer en matière de conservation, d'expertise foncière et de cartographie. En effet, il s'agit là d'un facteur clé pour la réalisation des divers projets de développement.

Le thème que vous avez retenu pour ce congrès, à savoir "les grands projets structurants : base du développement humain", s'inscrit tout naturellement dans l'esprit de Notre plan stratégique visant à réunir les conditions propices au décollage économique et social de notre pays.

Pour atteindre cet objectif, Nous avons lancé, à travers tout le Royaume, de grands chantiers structurants et veillé à assurer un suivi sur le terrain de leur état d'avancement. Notre but ultime est de rehausser la compétitivité économique de notre pays et d'en renforcer les équipements sociaux et les infrastructures de base, de sorte à en améliorer les indicateurs économiques et sociaux.

Outre le complexe portuaire Tanger-Med, l'aménagement de la vallée du Bouregreg, la Stratégie nationale de développement du tourisme, les plans d'extension et de renforcement des réseaux autoroutier et ferroviaire et les grands ports, des chantiers comme le projet d'éradication des bidonvilles et d'intensification de l'alimentation du monde rural en eau potable et en électricité, et bien d'autres projets, s'inscrivent dans le cadre de Notre vision globale et cohérente visant à assurer la mise en place d'infrastructures répondant aux standards internationaux et s'inspirant de la civilisation marocaine et de son patrimoine culturel et architectural ancestral.

Aussi votre choix de ce thème traduit-il en réalité la conscience que vous avez du rôle qui revient à l'ingénierie topographique pour assurer et améliorer la qualité des projets de développement nationaux et en rehausser le rendement économique et social, dès lors que le foncier constitue l'assiette de tous les projets.

En effet, la loi sur la conservation foncière nationale a assuré la propriété immobilière et permis que le titre foncier apporte la meilleure garantie pour financer les projets et faciliter l'investissement. De fait, il est aujourd'hui impératif d'accélérer et de généraliser les inscriptions à la conservation foncière et d'en faciliter les procédures. De même qu'il faut relever le niveau des techniques et des paramètres en usage, pour en rehausser l'efficacité et la capacité d'adaptation à la dynamique de développement socio-économique en cours.

C'est dire l'importance d'une redynamisation de toute forme de partenariat entre votre instance et l'Agence nationale de la Conservation foncière, du Cadastre et de la Cartographie, laquelle oeuvre avec efficacité au développement de ses programmes dans ce domaine. Ce partenariat est également souhaitable avec les bureaux d'ingénierie topographique du secteur privé, de façon à accompagner la mise en oeuvre de ces programmes ambitieux et à mobiliser des ressources accrues, tout en conjuguant les efforts techniques et logistiques.

Il s'agit en définitive de mettre au point des cartes qui soient compatibles avec nos projets de développement, tant pour ce qui est des paramètres et des données modernes, qu'en ce qui concerne la réalisation des études nécessaires dans les délais impartis.

Votre champ d'intervention ne se limite évidemment pas uniquement au foncier et à la cartographie. Il englobe également les différentes données et informations géographiques précises, appelées à être triées, classifiées et analysées, en tenant compte de la diversité des usagers, de la multiplicité des intervenants, et de l'hétérogénéité des besoins. Tout ceci requiert la mise en place d'un cadre normatif pour standardiser les informations et les données, afin d'en faciliter, au maximum, les échanges, l'exploitation et la gestion.

Soucieux de voir l'Ordre national s'acquitter au mieux des missions qui lui reviennent en matière de rigueur, de consolidation et d'ancrage des règles de déontologie et de capacité d'anticipation, Nous vous engageons à multiplier les canaux de communication avec les différents partenaires de l'Ordre, en l'occurrence les ingénieurs, les services publics et semi-publics, et les collectivités locales, et à oeuvrer pour une plus grande synergie entre les secteurs public et privé.

Nous vous invitons également à vous ouvrir de façon constructive sur les différentes filières de formation habilitant à l'exercice de la profession d'ingénieur topographe. Vous vous attacherez à être au diapason des dernières innovations en matière scientifique et technologique, enregistrées dans le domaine, donnant ainsi un contenu concret au principe d'adéquation entre la profession et la multiplication et la richesse des filières.

Outre la possibilité qu'elle offre d'échanger les expériences, de s'informer des dernières innovations en matière de cadastre et de topographie, votre conférence, Nous en sommes convaincu, contribuera à mettre au point des recommandations et des propositions pratiques sur les questions qui vous sont soumises. Parallèlement à la promotion de votre propre profession, vous aurez également apporté votre concours à la concrétisation des projets et des chantiers ouverts partout dans le Royaume.

Que Dieu bénisse et couronne de succès vos actions".

MAP